

**MAIRIE DE
SAINT-BONNET-DE-BELLAC
(HAUTE-VIENNE)
87300**

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 10 MAI 2021

L'an **deux mil vingt et un**

Le : 10 mai à **20 h 00**

Le Conseil Municipal de la Commune de **SAINT BONNET DE BELLAC** dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la salle annexe de la salle polyvalente, sous la présidence de M. Jean-Claude BOULLE – Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : le 03 mai 2021

PRESENTS : M. BOULLE Jean-Claude – MME CHAPPET Ginette
M. NORMAND Alain - MME PEYRET-MOREAU Bénédicte
M. DECHATRE Joël – M. JOLY Pascal
MME JAUSOIN Béatrice – MME PORTOLAN Jocelyne
MME CHAPUT Martine

ABSENTS EXCUSES : Monsieur HEGARTY Thomas
M. LEPINE Christian qui donne pouvoir à Mme PEYRET-MOREAU Bénédicte

SECRETAIRE : Madame JAUSOIN Béatrice

ORDRE DU JOUR :

- Chapelle Pont Saint Martin
 - Travaux de couverture et d'électrification de la chapelle : adopté à l'unanimité
 - Demande de subvention auprès du Conseil Départemental de la Haute-Vienne : adopté à l'unanimité
- Convention avec la Fondation du Patrimoine
Souscription publique pour la réalisation des travaux d'assainissement et d'embellissement de l'église ainsi que pour les travaux de la chapelle : adopté à l'unanimité
- Ecole rentrée 2021
 - Renouvellement de l'organisation des temps scolaires pour 3 ans : fonctionnement dérogatoire avec semaine de 4 jours, adopté à l'unanimité
- Dénomination de la salle polyvalente
En hommage à Louis Germaneau décédé en juin 2020, propose de nommer la salle polyvalente, salle Louis Germaneau : adopté à l'unanimité

Questions diverses

- Frelons asiatiques : intervention de Mme Béatrice JAUSOIN
Le frelon asiatique est un fléau pour les abeilles, réalisation d'un guide par l'UNAF (Union Nationale de l'Apiculture Française) qui compile les méthodes de lutte contre le frelon asiatique et autres informations.

Informations du Maire au Conseil Municipal

- Travaux de réfection de l'église : notification du marché de maîtrise d'œuvre à M. PAUGNAT, architecte.
Rencontre ce jour, de M. PAUGNAT avec M. le maire et Mme PEYRET-MOREAU
- Effondrement de la chaussée sur la route des Cros : travaux effectués ce jour par les employés communaux
- Location de l'appartement au-dessus de la salle polyvalente à partir du 1^{er} juin

L'ordre du jour étant épuisé, la séance a été levée le 10 mai deux mil vingt et un à 22 heures et quinze minutes.